

VOUS AIMEREZ AUSSI...

BATTERIE SEULE POUR MAYA DEREN

Didier Ambact

Une batterie. Seule. Mais jamais loin de son batteur. Le musicien Didier Ambact et son instrument accompagnent quatre films oniriques d'une des pionnières du cinéma expérimental, Maya Deren, pour un concert-ciné hors du temps.

→ Mardi 6 mai 20h30

LA VIE EN VRAI (AVEC ANNE SYLVESTRE)

Marie Fortuit

Plus qu'un hommage, *La Vie en vrai* est une déclaration d'amour au répertoire d'Anne Sylvestre incarné par le duo théâtral et musical de Marie Fortuit et Lucie Sansen. Les chansons emblématiques comme les plus confidentielles prennent la forme d'un hymne universel qui fait écho à toutes les vies de femmes.

→ Samedi 17 mai 20h30





LIBRES !

Orchestre national d'Île-de-France

L'Orchestre national d'Île-de-France promet un concert symphonique de haute volée. Dirigés par Case Scaglione, une cinquantaine de musiciens, quatre chanteurs lyriques et le Chœur de Radio France traversent un répertoire rare et essentiel, synonyme de liberté.

→ Dimanche 18 mai 16h

www.theatre-suresnes.fr

suivez-nous!    

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar, scène conventionnée d'intérêt national art et création pour la danse, est soutenu par la ville de Suresnes, le Département des Hauts-de-Seine et le ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

Il reçoit, pour sa saison et pour le pôle Cités Danse Connexions depuis son ouverture en 2007, une subvention du Département des Hauts-de-Seine dans le cadre de sa politique d'appui au spectacle vivant.

 suresnes

 hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

 PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Chant polyphonique autour de *Dominique toute seule*

Leïla Devin vous propose une initiation au chant choral polyphonique. Après un échauffement ludique, vous vous accordez pour créer des harmonies et jouer avec les intensités, les intentions et les dissonances.

→ Dimanche 9 mars 10h30

Au Théâtre

5€ par duo / dès 7 ans

BAR DU THÉÂTRE

Foodre vous restaure avant et après chaque représentation avec des produits frais locaux. Dégustez des tartes sucrées et salées, de délicieux sandwiches chauds notamment végétariens. Le dimanche, boissons chaudes ou fraîches ainsi que des parts de tartes et de gâteaux sont proposés pour le goûter.

saison
**24
25**



CAFÉ LIBERTÀ

Jérôme Correas - Les Paladins
Ambra Senatore

« Une boisson encore
supérieure au vin ! »

Vendredi 7 mars
20h30

Durée 1h20
Salle Jean Vilar

Direction artistique
Jérôme Correas
Chorégraphie et mise en
espace Ambra Senatore

Sopranos **Léa Bellili**
et **Hadhoum Tunc**
Ténor **Jean-François Lombard**
Basse **Matthieu Heim**
Danse **Caterina Basso, Claudia**
Catarzi, Matteo Ceccarelli,
Ambra Senatore
Flûte Armance **Merle**
Violons **Mario Konaka, Sophie**
Dutoit, Julia Boyer, Aurélie
Debeule Boodhoo, Clara
Muhlethaler, Fernando Galvez
Ramos, Aya Nogami
Alto **Benoit Bursztejn, Martha**
Moore
Violoncelle **Nicolas Crnjanski,**
Marwane Champ
Contrebasse **Franck Ratajczyk**
Clavecin **Sam Crowther**
Direction **Jérôme Correas,**
Les Paladins

Création lumières
Laurent Fallot

Production Les Paladins – Jérôme Correas.
Coproduction Centre chorégraphique
national de Nantes, Théâtre de Saint-
Quentin-en-Yvelines – Scène nationale,
Opéra de Massy, Résidences de création
La Briqueterie – CDCN du Val-de-Marne,
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines –
Scène nationale. Avec le soutien du Conseil
départemental de l'Essonne, CNM et de la
SPEDIDAM. Les Paladins sont soutenus par le
ministère de la Culture (DRAC Ile-de-France)
et le Conseil régional d'Ile-de-France.
Les spectacles, les concerts, les actions
culturelles et les enregistrements des
Paladins sont régulièrement aidés par les
Conseils départementaux de l'Essonne et du
Val de Marne, le CNM, l'ADAMI et la Spedidam.
Les Paladins sont en résidence territoriale
à Ivry-sur-Seine avec le Conservatoire de
musique et de danse. Les Paladins sont
partenaires du Conservatoire à rayonnement
régional (CRR) de Paris pour la formation et
l'insertion professionnelle.
Le Centre Chorégraphique National de
Nantes (CCNN) est subventionné par
l'État – Préfet de la région Pays de la Loire –
Direction Régionale des Affaires Culturelles,
la Ville de Nantes, le Conseil régional des
Pays de la Loire et le Département de Loire-
Atlantique. La Fondation Malongo a soutenu
la création du spectacle *Café Liberté*.

NOTE D'INTENTION

« Serré ou allongé, au lait, avec ou sans sucre, le café devient au début du XVIII^{ème} siècle la boisson à la mode dans toute l'Europe. D'abord associé au voyage et à l'exotisme, il devient vite symbole de liberté et d'émancipation de la Femme, de par le plaisir qu'il procure, et la faculté qu'il donne de résister au sommeil toute la nuit.

Rares sont les compositeurs tentés d'illustrer en musique le voyage sensoriel que procure le café, car le sujet semble frivole. Pourtant, Jean-Sébastien Bach, peu réputé pour son humour, en fait le personnage principal d'une cantate comique dans laquelle la jeune Lisette résiste au pouvoir paternel et trouve le courage grâce à sa boisson favorite – dont elle est totalement dépendante – de conquérir sa liberté, comme si la condition des femmes était liée à cette boisson magique qui rend plus audacieux...

De son côté le Français Nicolas Bernier décrit l'inspiration poétique et la liberté virtuelle que procure le café, passeport vers les mondes parallèles de la création artistique. Fini le vin et ses lendemains difficiles, vive le café !

Avec Ambra Senatore et Les Paladins, nous souhaitons proposer au public une expérience scénique immersive et fantasque où l'arôme du café réunira de ses volutes sensuelles le langage de la musique et des corps. »

Jérôme Correas

PROGRAMME

Georg Philipp Telemann *Suite pour orchestre « La Bizarre »,*
Ouverture – Courante – Gavotte

Nicolas Bernier *Cantate « Le Caffé »*

Georg Philipp Telemann *Suite pour orchestre « La Bizarre »,*
Branle – Sarabande – Fantaisie – Rossignol

Monsieur de la Tour Air à boire « Caffé délicieux »

Jean-Sébastien Bach « Cantate du café »

« Sans café, pas de révolution, pas d'émancipation de la femme, ou de dialogue social... »

Comment est née la rencontre autour de ce projet ?

Jérôme Correas : J'ai découvert le travail d'Ambra Senatore grâce à une interview sur Culturebox, qui se concluait par une improvisation dansée. Je me suis tout de suite dit : « Tiens, il y a quelque chose qui m'intéresse ». J'ai fait des recherches et je me suis laissé séduire par la dimension physique de son langage chorégraphique et l'humour qui s'en dégageait.

Ambra Senatore : C'était la première fois que je répondais à une sollicitation de ce genre. Et puis, nous avons appris à nous connaître en discutant de ce que nous recherchions, et de la manière dont nos univers pouvaient s'accorder. Nous en sommes rapidement venus à parler de projets, d'une façon extrêmement simple et humaine. Puis il a fallu inventer ensemble quelque chose, sur la base d'un univers musical baroque que j'ignorais en grande partie, en luttant contre ses codes avec une extrême liberté. C'est, pour moi, une expérience tout à fait nouvelle, parce que je commence normalement à travailler sans musique, avant de décider comment intégrer le caractère mélodique. La musique baroque invite à aller contre elle-même et à ne surtout pas être sur le rythme.

Comment est née la rencontre autour de ce projet ? Cette cantate du café, c'est un Bach inconnu, presque incongru...

JC : Il est important de monter cette œuvre en particulier à cause de l'image très normative que l'on a de Bach. On sait qu'il aimait bien plaisanter et qu'il appréciait beaucoup l'opéra bouffe. D'une part, il n'a pas eu l'occasion d'en écrire, et d'autre part, son inspiration musicale était tellement complexe qu'elle s'opposait à cette simplicité. Avec cette cantate, il a voulu faire une version miniature d'un opéra bouffe, qui explorerait une facette inédite de sa personnalité, l'articulation entre le futile et le sérieux. Nicolas Bernier fait, quant à lui, l'apologie du café sur un mode plus sérieux.

Quand il apparaît en Europe, le café est socialement plus acceptable que l'ivresse due au vin. Mais très vite, on se méfie de la transgression et de l'excitation qu'il provoque, notamment auprès des femmes qui le consomment. Comment retranscrire ces thématiques ?

AS : C'est une boisson qui réunit des cultures avec des problématiques sociales et politiques. Sans café, pas de révolution, pas d'émancipation de la femme, ou de dialogue social... Je n'ai pas voulu illustrer didactiquement ces thèmes pour garder une part d'improvisation, puisque le cadre est moins rigide qu'à l'opéra. Musiciens, chanteurs et danseurs sont tous ensemble sur scène. C'est une forme ouverte, qui réunit différentes techniques et différents moyens d'expression. En plus de la musique, la difficulté venait aussi du fait que la thématique *Café Liberté* n'implique pas de structure. En général, je pars d'idées et de notions assez éloignées pour construire une chorégraphie. C'est Bach qui m'a posé le plus de difficulté. Le texte de la *Cantate du café* manie l'humour et le patriarcat le plus conformiste.